

Repères & Analyses

Statistiques



L'emploi salarié en 2010 en Pays de la Loire : **13 850 créations nettes**

En lien avec la reprise de l'activité économique enregistrée en 2010 (hausse de 1,4% du PIB) et la progression de l'emploi salarié au niveau national (+0,9%, soit 143 400 postes de travail supplémentaires), l'emploi salarié régional affiche une croissance marquée en 2010. Les effectifs affiliés à l'Assurance Chômage ont augmenté de 1,5% entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010. Cela correspond à la création de 13 850 postes de travail. Ce résultat est inverse à celui enregistré l'année précédente : un recul de 1,5% de l'emploi salarié régional avait été enregistré (14 600 postes supprimés).

Ce résultat masque des disparités importantes entre les secteurs et les territoires.

L'emploi a de nouveau reculé dans l'industrie : -1,7% soit 4 000 postes supprimés. Il en va de même dans la construction, mais à un rythme moindre (-0,3%). Le tertiaire, particulièrement dynamisé par la reprise de l'emploi intérimaire, affiche une progression annuelle de 3%.

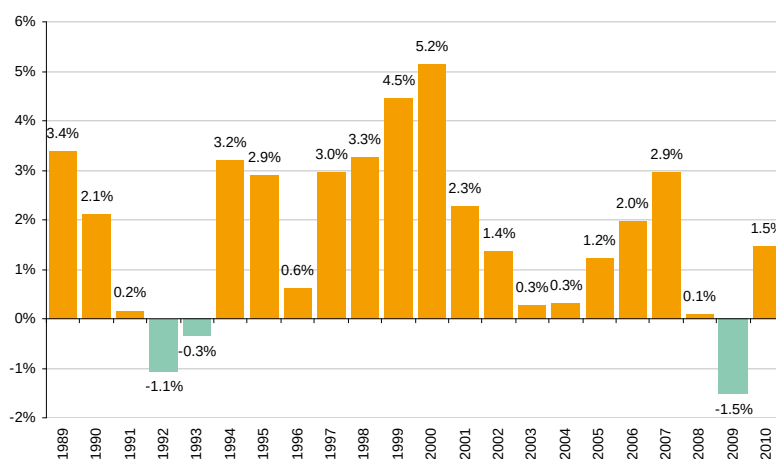
Les évolutions départementales varient de -0,5% en Mayenne à +2,1% en Vendée.

Après une année 2009 marquée par un recul important de l'emploi salarié régional (14 600 postes supprimés en une seule année, soit une variation annuelle de -1,5%), les effectifs repartent à la hausse en 2010 avec une augmentation de 1,5% en Pays de la Loire, soit 13 850 postes supplémentaires. Cette reprise de l'emploi régional porte à près de 956 350, le nombre de postes de salariés recensés dans les secteurs concurrentiels ligériens au 31 décembre 2010.

La situation régionale est fortement impactée par la situation de l'emploi intérimaire. Ce secteur d'activité mis à part, la création d'emploi est ramenée à 2 550 postes, soit une variation annuelle de 0,3%.

La situation régionale est plus favorable qu'au niveau national où l'emploi a progressé de 0,9% soit une création de 143 400 postes de travail. La région des Pays de la Loire se positionne ainsi au troisième rang des régions métropolitaines les plus créatrices d'emploi en 2010, derrière les régions Rhône-Alpes (+2,7%) et Corse (+2,1%). Les Pays de la Loire est en 2010 la locomotive des régions de la façade atlantique, emportant dans son sillage les régions Aquitaine (+1,3%), Bretagne (+1,1%) et Poitou-Charentes (+0,9%). Seules trois régions affichent une baisse de leurs effectifs salariés en 2010 : Haute-Normandie, Lorraine (-0,1%) et Champagne-Ardenne (300 postes supprimés).

Evolution des effectifs salariés affiliés du 31/12/1989 au 31/12/2010



Baisse du nombre d'établissements

En 2010, la reprise de l'emploi salarié privé ne s'accompagne pas d'un accroissement du nombre d'établissements : il est en recul de 1%. Désormais, 83 300 structures, ayant au moins un salarié cotisant au 31 décembre 2010, sont comptabilisées sur le territoire régional (880 de moins qu'en 2009).

50 000 établissements de moins de 5 salariés sont comptabilisés en Pays de la Loire, soit près de 60% des structures ligériennes (62,7% en France). Leur nombre a diminué de 1% entre 2009 et 2010 suite à la disparition de 475 d'entre eux. Cette baisse s'est accompagnée d'un recul de l'emploi de 0,9% dans cette typologie d'établissement. Ainsi, 10,7% de l'emploi salarié régional se concentre dans ces structures.

A l'autre extrémité, la région des Pays de la Loire comptabilise 103 établissements de plus de 500 salariés, soit 6 de plus que l'année précédente (+6,2%). Ainsi les effectifs comptabilisés dans ces structures sont passés au delà de la barre des 85 000 salariés (81 750 en 2009, 85 000 en 2010), soit une hausse de 4%. Ces 95 établissements concentrent à eux seuls 8,9% des effectifs de la région.

Un peu moins de 5 450 établissements de 20 à 49 salariés sont recensés sur le

territoire ligérien, soit un léger recul de 0,1% (-4 établissements). Cette taille d'établissement concentre le plus de salariés : 17,5% des effectifs régionaux y sont comptabilisés. L'emploi y a également reculé de 0,1%.

Evolution annuelle du nombre d'établissements et de salariés par taille en 2009



La plus forte progression relative du nombre d'établissements est enregistrée dans la section des établissements de 200 à 500 salariés. Près de 440 structures régionales sont recensées à fin 2010, soit 31 de plus qu'en 2009 (7,6% de plus). De ce fait, l'emploi a progressé de 7,8% dans cette typologie d'établissements qui concentre ainsi 13,4% des effectifs salariés régionaux soit légèrement plus que les établissements de 100 à 200 salariés (12,7%).

afficher une situation positive, l'industrie et la construction maintenant des pertes d'emploi toutefois moindres que l'année précédente.

L'industrie connaît un exercice encore difficile et ce pour la troisième année consécutive. Le recul se chiffre à -1,7% en 2010, soit 4 000 postes détruits entre décembre 2009 et décembre 2010. En ajoutant les 7 525 emplois détruits par l'industrie en 2008 et les 8 100 de 2009, l'emploi s'est donc contracté de 19 625 unités en 36 mois dans la région des Pays de la Loire. Ainsi, au 31/12/2010, 234 850 salariés sont recensés dans le secteur industriel. En variation relative, la baisse est particulièrement marquée dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et machines (-3,7% et 1 270 postes détruits) et dans la fabrication de matériel de transport (-3,6% et 970 postes supprimés). En variation nette, les destructions de postes ont été soutenues dans la fabrication de produits industriels (textile, cuir, bois, métallurgie) où l'emploi a reculé de 1 940 postes en 2010 soit une variation relative de -1,7%.

Le tertiaire dynamise l'emploi salarié régional

En 2007, l'emploi salarié régional était parvenu à progressé dans les trois grands secteurs passés en revue (industrie, construction et tertiaire). En 2008, l'industrie affichait déjà une baisse soutenue de ses effectifs (-3%), les deux autres secteurs parvenant à annuler ces destructions (+1,2% chacun). En 2009, la situation était toute autre : l'emploi salarié se contractant dans les trois grands secteurs. En 2010, seul le tertiaire parvient à

Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur



Il faut souligner, dans ce contexte industriel en crise, la stabilisation des effectifs de l'industrie agroalimentaire : 60 postes détruits. L'industrie d'extraction d'énergie, eau, gestion des déchets et dépollution parvient à afficher une progression soutenue de ses effectifs en 2010 : 240 postes créés (2,5% de croissance annuelle).

Après une année 2009 marquée par une baisse soutenue (-2%) mettant fin à une série de seize années de hausse ininterrompue, le secteur de **la construction** enregistre une nouvelle diminution de ses effectifs en 2010, mesurée à -0,3% (soit 325 postes d'emplois salariés supprimés). En évolution relative, la baisse d'emploi est plus soutenue du côté du génie civil (où l'emploi a reculé de 1,7%, 175 postes supprimés) que dans le bâtiment (-0,2%, 150 postes détruits).

Le secteur tertiaire parvient, cette année, à compenser les pertes enregistrées dans l'industrie et dans la construction puisqu'il arbore une évolution fortement positive, enregistrée à +3% en variation relative (18 185 postes créés). La progression des effectifs du tertiaire est essentiellement liée à la hausse soutenue dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques et services administratifs (+9,1%, 12 515 postes supplémentaires), ligne de la nomenclature qui intègre l'ensemble de l'emploi intérimaire. Mis à part ce secteur, il faut souligner la bonne tenue du secteur de la santé et de l'action sociale qui enregistre une progression de ses effectifs de 2% (1 600 postes). Le commerce qui avait enregistré une baisse en 2009 (-1,6%) renoue avec la croissance d'emplois salariés en 2010 : +,9% soit 1 450 postes supplémentaires. En variation relative, le secteur de la communication et de l'information enregistre une augmentation de ses effectifs de 3% en 2010 (635 postes). Deux activités tertiaires connaissent un recul de l'emploi salarié au cours de 2010 : les activités immobilières (-2%, -155 postes) et les activités financières et d'assurance (-0,5%, -175 postes).

Evolution du nombre d'établissements et de salariés par activité économique en 2010

NAF	INTITULES	ETAB. 2009	EFFECTIFS 2009	ETAB. 2010	EFFECTIFS 2010	VAR. ETABLISSEMENTS		VAR. EFFECTIFS	
						Absolue	relative	Absolue	relative
1	A Agriculture, sylviculture et pêche	153	470	144	432	-9	-5.9%	-38	-8.1%
	Industrie	8 735	238 847	8 593	234 851	-142	-1.6%	-3 996	-1.7%
	C1 Fabrication d'aliments, de boissons et produits à base de tabac	2 698	54 069	2 641	54 010	-57	-2.1%	-59	-0.1%
	C2 Cokéfaction et raffinage	10	1 035	11	1 038	1	10.0%	3	0.3%
2	C3 Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques & machines	692	34 782	682	33 510	-10	-1.4%	-1 272	-3.7%
	C4 Fabrication de matériels de transport	241	26 646	231	25 677	-10	-4.1%	-969	-3.6%
	C5 Fabrication autres produits industriels	4 561	112 687	4 478	110 750	-83	-1.8%	-1 937	-1.7%
	DE Extraction d'énergie, eau, gestion des déchets & dépollution	533	9 628	550	9 866	17	3.2%	238	2.5%
3	F Construction	11 584	97 297	11 445	96 971	-139	-1.2%	-326	-0.3%
	Tertiaire	63 686	605 853	63 095	624 039	-591	-0.9%	18 186	3.0%
	GZ Commerce, réparation automobile & motocycle	18 735	165 386	18 617	166 838	-118	-0.6%	1 452	0.9%
	HZ Transports et entreposage	2 045	46 895	2 013	47 502	-32	-1.6%	607	1.3%
	IZ Hébergement et restauration	7 057	36 431	7 071	36 775	14	0.2%	344	0.9%
	JZ Information et communication	1 272	20 989	1 287	21 623	15	1.2%	634	3.0%
4	KZ Activités financières et d'assurance	3 949	37 176	3 948	37 000	-1	0.0%	-176	-0.5%
	LZ Activités immobilières	1 904	7 932	1 808	7 775	-96	-5.0%	-157	-2.0%
	MN Activités spécialisées, scientifiques & techniques, services administratifs et de soutien	10 859	138 204	10 711	150 719	-148	-1.4%	12 515	9.1%
	OQ Administration publique, enseignement, santé & action sociale	8 307	111 938	8 169	113 812	-138	-1.7%	1 874	1.7%
	RU Autres activités de services	9 558	40 902	9 471	41 995	-87	-0.9%	1 093	2.7%
5	Z Activité inconnue	8	17	13	44	NS	NS	NS	NS
	TOTAL	84 166	942 484	83 290	956 337	-881	-1.0%	13 826	1.5%

A noter : les missions d'intérim sont comptabilisées dans les activités de services administratifs et de soutien (secteur tertiaire) et non dans les secteurs d'activité utilisateurs, c'est-à-dire les secteurs où les salariés intérimaires interviennent.

L'intérim change fortement la donne

Le nombre de salariés travaillant dans le secteur de l'intérim a fortement progressé en 2010 (+28,5%, 11 300 postes supplémentaires), résultant d'un effet de rattrapage des baisses conséquentes enregistrées en 2008 et 2009. Rappelons que les intérimaires sont comptabilisés dans les activités de services administratifs et de soutien du tertiaire et non dans les secteurs d'activité utilisateurs, c'est-à-dire les secteurs où ils exercent leurs missions. L'analyse mensuelle de l'emploi intérimaire conduite par Pôle emploi nous indique que fin 2010, en région des Pays de la Loire, 58,4% des intérimaires travaillaient dans l'industrie, 19,7% dans la construction et 21,9% dans le tertiaire. Si on réaffecte ces salariés dans les secteurs où ils exercent réellement leurs missions, cela modifie fortement le constat dressé précédemment: les trois secteurs économiques régionaux sont alors en croissance d'emploi.

En effet, en réaffectant les intérimaires par grands secteurs utilisateurs, on peut constater, au 31 décembre 2010, une évolution annuelle de +2% dans l'industrie avec 5 165 salariés supplémentaires (contre -1,7% hors intérim), de +0,5% dans la construction, soit +530 postes (contre -0,3% hors intérim) et de +1,4% dans le tertiaire avec +8 165 salariés (contre +3% y compris l'ensemble de l'emploi intérimaire).

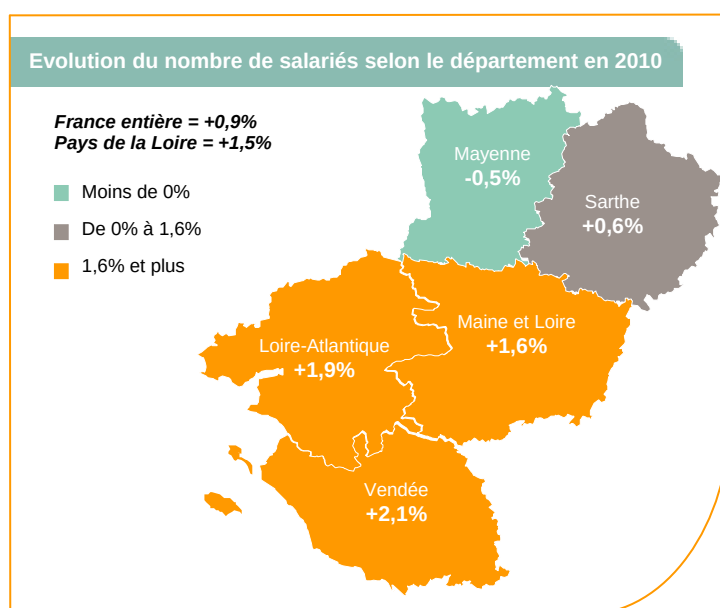
Une forte disparité départementale

Parmi les 5 départements de la région des Pays de la Loire, seul celui de la Mayenne connaît une baisse de son emploi salarié (-0,5%). Les quatre autres départements enregistrent une progression de leurs effectifs salariés. Les effectifs de la Sarthe (+0,6%) ont certes progressé, mais à un niveau moindre que la moyenne régionale et nationale. Le Maine et Loire ainsi que les deux départements de la façade atlantique affichent une situation plus favorable avec des progressions supérieures ou égales à 1,6%.

La Loire-Atlantique, renoue avec la croissance de son emploi salarié enregistrant une variation annuelle de 1,9% soit 6 800 postes supplémentaires, effaçant ainsi intégralement la baisse de 2009 (-1,6%). L'industrie départementale reste marquée par une réduction importante de ses effectifs (-2,6%, 1 700 postes supprimés). Les secteurs de la construction (+1,1%) et du tertiaire (+3,1%) parviennent quant à eux à inverser la tendance comparativement à l'année précédente.

Le Maine et Loire connaît une situation analogue la situation régionale. Avec une progression annuelle de son emploi salarié de +1,6%, le département de l'Anjou parvient à se hisser au-delà de la barre symbolique des 200 000 salariés recensés sur son territoire. Le recul de l'emploi industriel a nettement ralenti en 2010 : -1% soit 540 postes supprimés (-4,8% en 2009). Il en va de même dans la construction où l'emploi départemental est en recul de 0,7% (155 postes détruits). Le tertiaire, emporté par la reprise de l'emploi intérimaire et la dynamique de l'emploi dans le transport et l'entreposage affiche une progression annuelle de 3,1%.

Inversement, le département de **la Mayenne**, qui avait limité les destructions de postes en 2009 avec 0,2% d'effectifs manquants, connaît en 2010 la situation la plus défavorable (-0,5%, 365 postes supprimés), revenant ainsi à un niveau d'effectifs égal à celui de fin 2006. La différence majeure avec les autres départements réside dans la situation du tertiaire dont les effectifs ne progressent que légèrement (0,2%) L'industrie de la Mayenne affiche toujours une évolution négative (-0,8%, -220 postes) mais nettement moindre qu'en 2009. Le secteur de la construction accentue ses pertes d'emploi en 2010 (-2,7%, -215 postes).



La Sarthe enregistre une progression de son emploi salarié en 2010 (+0,6%) après deux années de baisse. L'industrie (-2,5%) et la construction (-1,7%) départementales ont connu un exercice à nouveau fortement déficitaire. Le secteur tertiaire parvient toutefois à compenser ces pertes d'emploi grâce à une dynamique soutenue (+2,4%).

En 2010, le département de **la Vendée** est le moteur de la dynamique régionale avec une croissance de son emploi de 2,1%, soit 3 430 emploi supplémentaires à fin décembre 2010. Un résultat inverse était observé en 2009 : l'emploi avait reculé de 2,2% (3 765 postes supprimés). L'industrie vendéenne reste marquée par les destructions de postes (-1%) même si elles sont moindres qu'en 2008 ou 2009. Le tertiaire, emporté par les activités de service, de soutien et le commerce crée plus de 4 000 postes en 2010.

Nature de l'information

L'affiliation à l'Assurance chômage est obligatoire pour tout établissement du secteur privé industriel et commercial, employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail, et ce quelle que soit la branche d'activité. En début de chaque année, les employeurs assujettis doivent adresser à Pôle emploi, un bordereau destiné à régulariser les sommes versées au cours de l'année précédente. Une partie de ce bordereau est réservée à la déclaration des effectifs employés dans l'établissement au 31 décembre de l'année écoulée. Les renseignements portés sur ce bordereau permettent de ventiler les établissements et leurs effectifs selon la localisation géographique (commune), l'activité économique principale (code APE) et la taille de l'établissement.

Champ étudié

L'étude recense tous les établissements du secteur privé, industriel et commercial dont l'affiliation est obligatoire.

Ainsi, sont exclus de la statistique :

- les salariés de l'État (ministères et services extérieurs) et des collectivités locales (région, département et commune) ;
- les salariés des établissements publics à caractère administratif ;
- les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles. Leur recensement est effectué par les caisses de Mutualité Sociale Agricole qui perçoivent les cotisations dues ;
- les employés de maison au service des particuliers cotisant auprès des URSSAF et de l'IRCEM ;
- les salariés des entreprises publiques à caractère industriel et commercial dépendant de l'État.

www.pole-emploi.org

Vous pouvez trouver des compléments d'information sur le portail institutionnel dans la rubrique « Etudes, Evaluation, Statistiques ».

Le service régional Statistiques, Etudes et Evaluation est à votre disposition pour tout complément d'information

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Directeur de publication :
Gwénaél PROUTEAU

Directeur de la rédaction :
Hervé BONNET

Conception et réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluation
Hervé BONNET